81e ANNEE. — N° 120. JEUDI 16 OCTOBRE 1941.

ABONNEMENTS
LOT et Départ. limitr. 3 mois 25 fr. 6 mois 40 fr. 1 an 70 fr.
Autres départements 3 mois 26 fr. 50 6 mois 42 fr. 1 an 73 fr.

Journal du Lot

ORGANE DÉPARTEMENTAL - Paraissant les Mardi, Jeudi & Samedi

TÉLÉPHONE 31
Compte postal : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Changement d'adresse : 1 franc

50c.

Administration
CAHORS - 1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS
Les annonces sont reçues au bureau du Journal

Direction & Rédaction
Directeur : A. COUESLANT
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET
Paul GARNAL

Publicité
ANNONCES JUDICIAIRES..... 1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).... 3 fr. »
RECLAMES 3e page (— do —).... 4 fr. »
— 2e page (— do —).... 6 fr. »

50c.

Sur nous-mêmes !

Vous avez été témoins comme moi des divagations auxquelles se laisssent aller certains de nos compatriotes, des projets qu'ils se plaisent à former, des plans démesurés qu'ils échaffaudent et dans lesquels, tour à tour, viennent prendre place et jouer leur rôle l'Angleterre, puis la Russie, puis l'Amérique... après quoi, ayant du monde atteint les bornes, ils sont bien obligés de s'arrêter puisque la lune est encore trop haut et trop loin !...

Où ne vont-ils pas égarer leurs vœux et leur esprit ?

Cette occupation serait sans inconvénients s'il ne s'agissait que d'exercices littéraires, quelque chose comme ces amplifications oratoires qu'on nous faisait développer aux temps heureux de notre rhétorique : « composer le discours où Mithridate expose son plan d'attaque pour envahir l'Empire romain ! »

Malheureusement, nous n'en sommes plus à rêver sur les malheurs des autres. Ce n'est pas de chimères et d'imaginations que nous avons besoin à présent. Une terrible et tragique réalité nous tient à la gorge et, pour y faire face, nous n'aurons pas trop de toutes nos forces et de toute notre lucidité.

Est-il donc si difficile de ramener les pensées des Français sur la France, sur la « seule France » ?...

Il y a des heures pour l'épanchement : celles où l'on déborde d'activités inemployées dans un chez soi solide, prospère et bien assuré. Il y a des heures pour la concentration sur soi-même et où le premier service à rendre aux autres est de ne pas se perdre inutilement.

Eh ! bien, est-il besoin de dire que nous ne sommes pas dans une de ces périodes fortunées où l'on est assez riche pour se montrer prodigue et que nous avons besoin de tout ce qui est nôtre, même de nos sympathies. Ne répandons pas au dehors notre cœur, ne gaspillons rien au profit des autres ! . .

« Français, aimons-nous nous-mêmes », recommandait Charles Maurras dans un récent article de Candide. *Jamais conseil ne fut plus opportun !*

Il ne signifie pas seulement que les Français doivent ne plus se haïr les uns les autres, ne plus se combattre réciproquement sur le sein déchiré de la Mère-Patrie. C'est là une de ces vérités tellement évidentes qu'à peine est-il nécessaire de la formuler. Cette recommandation a une portée plus générale encore et plus profonde. Elle signifie que les Français doivent aimer et servir d'abord tout ce qui est de chez eux : le sol, l'esprit, la gloire de France, cette gloire permanente et qui rayonne encore au-dessus des terres dévastées et des villes envahies ; qu'ils doivent aimer et servir d'abord le génie français magnifique expression du génie humain ; qu'ils doivent garder même dans la défaite la fierté du nom français et de la haute civilisation qu'il représente.

C'est à quoi doit s'employer notre volonté. Mais n'espèrons pas que ce patrimoine constitué et à nous remis par le travail accumulé des générations qui nous ont précédés sur le sol de France, ne croyons pas qu'il peut attendre du dehors un secours que nous ne lui donnerions pas nous-mêmes.

Je lis sous une plume généralement mieux inspirée que la France a des créances sur les autres nations. Et, certes, cela n'est pas contestable. Mais combien il serait dangereux de croire que ces créances seraient payées à présentation ! Ce sont là des illusions comme il ne faut plus en nourrir dans l'esprit de nos compatriotes ; elles ne font qu'alimenter un fol esprit d'attente et parfois servent d'excuses à de la paresse mollement entretenue... Des pays qui nous doivent beaucoup, nous avons trop vu ce que nous en pouvons attendre !...

Non ! Le thème actuel de la France, comme dit l'auteur dont nous venons de parler, est l'union. C'est vrai. L'union à l'intérieur et la confiance en soi, sous la conduite du Chef, pour travailler à la restauration du pays. Mais cette confiance doit être bien établie sur la certitude que nous ne pouvons compter que sur nous et que si nous ne savons pas sauver notre pays ce n'est ni l'Asie, ni l'Amérique, ni la lune qui nous apporteront le salut !

Emile LAPORTE.

Echos

Le père de l'heure d'été.

Nous voilà revenus, au seuil de la saison froide, à ce que nous appelions jusqu'à cette année « l'heure d'été » (en avance de soixante minutes sur l'heure solaire).

On en attribue l'« invention » à feu M. Honorat qui était à l'époque, en 1916, député des Basses-Pyrénées. Ce n'est pas tout à fait exact : il faut aller chercher son inventeur plus avant dans le temps.

Qui est-il donc ? Tout bonnement Benjamin Franklin, le « père » du paratonnerre. C'est à Paris, au mois d'avril 1784, qu'il en eut l'idée, comme par illumination soudaine. « *Mon goût pour l'économie, nota-t-il alors, m'a conduit à faire le calcul suivant : les six mois du 20 mars au 20 septembre donnent 183 nuits. Je multiplie ce nombre par sept pour avoir le nombre des heures pendant lesquelles nous brûlons de la bougie ou de la chandelle, et j'obtiens 1.281. Comme il y a cent mille familles, j'ai 128 millions 100.000 heures de consommation, ce qui représente une dépense annuelle de 90.075.000 livres tournois en cire et en suif (soit plus de cent millions de francs) pour la seule ville de Paris.* »

C'est la pertinence du même argument qui, cent trente-deux ans plus tard, devait emporter le vote de « l'heure d'été » par le Parlement français, à l'heure où grondait le canon de Verdun.

Qu'en dirait Jules Verne ?

Si l'on pouvait faire concorder entre eux exactement les horaires des lignes aériennes et s'assurer de conditions météorologiques propices, il ne faudrait que 20 jours pour effectuer le tour du monde et la somme, relativement modeste vu le nombre de kilomètres parcourus, de 92.790 fr. C'est, du moins, ce que prouve le voyage du commandant Castex, qui vient d'arriver en France après avoir « bouclé la boucle » en avion autour du globe, sans avoir connu le moindre accident mécanique.

Parti de Marseille le 9 mai 1940, le commandant Castex gagna l'Indochine, où il avait mission de former des pilotes.

De Saïgon, c'est, par la ligne hollandaise, la traversée de l'Océan Indien par Batavia, Bali, jusqu'en Australie par Port-Darwin et Sydney. Les voyageurs empruntèrent un nouveau Clipper, des lignes américaines qui relient Oakland, en Nouvelle-Zélande, à San-Francisco.

Ils touchèrent Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, l'île Canton dans l'archipel de Félix, Honolulu et Los-Angelès. Le trajet San-Francisco-New-York, sur le territoire des Etats-Unis, ne demande que 13 heures à bord d'un « strato liner » qui emportait 33 passagers et vola dans la stratosphère.

Le voyage se termina par le parcours New-York-Lisbonne, où le commandant Castex avec le grand pilote Paul Codos et le capitaine de frégate Nomy avaient reconnu, dès 1933, l'infrastructure des aires d'atterrissage.

De Lisbonne, par Tanger, Casablan et Alger, s'effectua le retour en France.

« Le tour du monde en 80 jours » de notre merveilleux Jules Verne est déjà une vieille histoire !

Ingéniosité française.

Privés de leur Concours Lépine, nos petits inventeurs ont profité de la Foire de Paris pour présenter au public leurs dernières trouvailles. Il en est de très ingénieuses et assez inattendues. Ainsi la semelle de chaussure en bûchettes de noyer (il n'en faut pas moins de 85 pour une seule semelle) et le dessus en peuplier tressé, ainsi le piège à vers de terre, ainsi le bouton de faux-col qui réduit à néant le jeu des boutonnières de chemise, ainsi la bande de papier qui permet de se laver les mains et de se faire la barbe.

A quand les pièges à puces et le savon à blanchir les nègres ?

L'ingéniosité française est capable de miracles.

INFORMATIONS

Au Conseil de justice

Dans son discours du 12 août, le maréchal Pétain, Chef de l'Etat, avait fait connaître son intention d'user des pouvoirs que lui donne l'acte constitutionnel n° 7 pour punir les responsables de notre désastre.

Le Conseil de justice politique devait lui soumettre, avant le 15 octobre, ses propositions de peine.

Mardi, M. Peretti della Rocca, président du Conseil de justice politique, a été reçu par le Maréchal. Il a remis au Chef de l'Etat un rapport d'ensemble accompagné de propositions concrètes.

Le Maréchal est donc désormais en mesure de prononcer sa sentence.

Contre le trafic des titres de ravitaillement

Le « Journal Officiel » publie une loi en date du 11 octobre 1941 aggravant les peines en matière de contrefaçon de titre de ravitaillement.

C'est ainsi que tout individu traduit devant le tribunal d'Etat pour avoir contrefait tout titre quelconque permettant la perception d'une denrée ou marchandise rationnée ne pourra être condamné à une peine inférieure à celle des travaux forcés à perpétuité.

En outre, le tribunal prononcera la confiscation de tous les biens du condamné prévus par l'article 37 du Code pénal.

Fauteurs de vie chère condamnés à Marseille

Le contrôle des prix sévit contre les hausses illicites.

Le service départemental du contrôle des prix ayant examiné le cas de nombreux commerçants convaincus d'infraction aux lois et règlements en vigueur, a pris les sanctions suivantes : 28 avertissements ; 148 amendes allant de 200 à 1.000 fr.; 1 amende de 10.000 fr.; 1 de 12.000 fr. ; 1 de 20.000 fr. ; 1 de 24.000 fr. ; 1 de 40.000 fr. ; 1 de 80.000 fr. ; 1 de 200.000 fr. ; 1 de 365.000 fr.

Bombes anglaises sur la Suisse

On mande de Berne au D.N.B. :

On communique officiellement que l'examen des bombes lancées près de Buwil, dans le canton de Thurgovie, a prouvé que celles-ci étaient d'origine britannique. On annonce, d'autre part, que le nombre des victimes s'élève à 3 morts et 4 blessés.

Pour les prisonniers

Dix mille colis, d'une valeur de trois dollars chacun, seront envoyés pour Noël à des prisonniers français en Allemagne, par les soins de la Société du secours français de New-York. Les paquets contiendront du lait condensé, du thon, des conserves, du corned beef, du fromage, du beurre, du jus de fruits, du cacao, du chocolat, du café, des cigarettes et du tabac.

EN PEU DE MOTS...

— La Cour martiale de Gannat a prononcé contre des officiers et fonctionnaires coloniaux, coupables d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, 6 condamnations à mort et 2 aux travaux forcés.

— On a découvert un aérolithe tombé, il y a 40 ans, au Colorado, en Amérique ; l'on pourra, affirment les techniciens, extraire de cet aérolithe 700.000 tonnes de nickel.

— Le service de la statistique a évalué la population de la France : au 1er avril 1941, elle comptait 39.302.511 habitants contre 39 millions 901.429 au 8 mars 1936.

— Le système des échanges de deux vieux vêtements contre un neuf permet dès à présent de prévoir l'habillement de cent mille nécessiteux.

— Le nombre des chômeurs de la Seine a diminué de 400.000 dans les dix mois qui ont précédé septembre.

LA LÉGION ET LES OUVRIERS

Des agents de division se glissant dans les rangs des ouvriers ont essayé de jeter le trouble dans les esprits, de créer de nouvelles dissensions, en conseillant aux ouvriers d'abandonner, voire de combattre la Légion : « La Légion, disent-ils, n'est pas faite pour les ouvriers. »

La Légion a saisi toutes les raisons qui permettent, qui commandent ou imposent l'union de tous les Français. Elle a condamné les luttes odieuses dans lesquelles les politiciens nous précipitaient jadis.

Les communistes voudraient faire oublier aux ouvriers cette leçon d'un passé pourtant bien proche. Ils voudraient, conformément aux ordres reçus, jeter à nouveau les Français les uns contre les autres pour le bénéfice de quelques profiteurs du capitalisme.

Et sachant que la Légion est le rempart suprême de la Révolution Nationale ils cherchent à créer la fissure qui ébranlera l'édifice.

Dire que les buts de la Légion et ceux de l'ouvrier sont des buts opposés, c'est vouloir jeter la division entre des hommes qui ont consenti ensemble les plus durs sacrifices.

Foncièrement Révolutionnaire Nationale, la Légion s'attache en effet à la réussite d'un programme social audacieux.

Quand les ouvriers réclament le respect des conventions collectives et des réformes adoptées par le gouvernement, ils ont raison et la Légion est d'accord avec eux.

Quand les ouvriers s'élèvent contre les patrons égoïstes, ils ont raison et la Légion est d'accord avec eux.

Quand les ouvriers protestent contre l'accumulation des bénéfices de certaines entreprises qui se refusent par ailleurs à toute péréquation de salaire, ils ont raison et la Légion est d'accord avec eux.

Quand les ouvriers se dressent contre la tyrannie des trusts et s'inquiètent des menées de la finance internationale, ils ont raison et la Légion est d'accord avec eux.

Et si, par ailleurs, la Légion ajoute :

Le Progrès Social voulu par le Maréchal ne se consolidera que dans une atmosphère de tranquillité et d'entente réciproque entre patrons et salariés, à l'abri de toute influence étrangère, qu'elle vienne de Moscou ou de la Cité ;

Si la Légion ajoute :

Le nouvel ordre social s'élèvera sur des bases neuves, sans trait commun avec les institutions du régime déchu, où le sort de tous était à la merci des intrigues et de la perfidie des politiciens ;

Qui, parmi les ouvriers, songerait à le lui reprocher ?

Ce qui préoccupe la Légion, ce n'est pas une réforme superficielle du régime économique, ce n'est pas une satisfaction passagère offerte à ceux qui peinent, c'est une transformation totale qui permette à ceux qui travaillent de vivre dignement.

La Légion est capable de remplir cette mission, parce que forte, indépendante et généreuse, elle agit non pas au nom d'un clan ou d'une classe, mais au nom du bien de tous les Français.

Lors de son voyage à Ambert, le Maréchal visite un atelier de découpage du bois. V. 1851

CHRONIQUE DU LOT

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

M. le Maire du Montat a remis au président du Comité de la Croix-Rouge de Cahors, la somme de 950 francs représentant la quote-part réservée à cet organisme sur le produit d'une fête de bienfaisance qui a eu lieu dans la commune.

Ce don magnifique témoigne d'une compréhension parfaite de l'utilisation à donner aux fonds recueillis au cours de manifestations en faveur des prisonniers. Il ne faut pas, en effet, songer seulement aux siens mais aussi au grand nombre de nos compatriotes captifs sans famille et qui ne reçoivent pas d'autres manifestations de sympathie que celles émanant de la Croix-Rouge.

La population du Montat a donné là un bel exemple de l'esprit de solidarité qui doit nous animer tous en ces temps où nous souffrons en commun ; qu'elle en soit félicitée et remerciée.

La ration de tabac reste fixée à 120 grammes

Ces jours derniers, une information était publiée par plusieurs confrères d'après laquelle la ration mensuelle de tabac devait être diminuée.

Fumeurs, soyez rassurés : l'information n'était pas exacte. La ration mensuelle reste fixée à 3 paquets de tabac ou 6 paquets de cigarettes.

Il s'agit là d'une ration minimum, pour l'augmentation de laquelle aucun effort, assure-t-on, n'est négligé.

Pour augmenter les ressources du monopole, un certain nombre de mesures sont mises en œuvre qui développeront leurs effets au cours des prochains mois.

L'Algérie, notamment, sur sa récolte de 1941, fournira 9 millions de kilogs de tabac en feuilles.

JEUNE FRANÇAIS !
Engage-toi dans l'armée :
elle t'offre un idéal
et un beau métier.

AUX PLANTEURS

A la suite de la gelée du 13 octobre 1941, le bureau de la fédération des planteurs de tabac du Lot et de l'Aveyron, rappelle aux planteurs que la caisse d'assurances départementale garantit le risque gelée jusqu'au 20 octobre, en ce qui concerne les regains.

Les tabaculteurs, dont les plantations recépées auraient été endommagées par le gel doivent donc en faire la déclaration d'urgence à la Mairie de leur commune dans les formes habituelles.

Un récépissé doit leur être délivré portant la signature du maire et le cachet de la mairie. — *Le Secrétaire :* A. Miquel.

Avez-vous lu ?
LA DÉMOCRATIE contre LA NATION ?
par Émile Laporte
En vente chez tous les libraires

Caisse des allocations familiales du Lot

Il est rappelé de nouveau que les particuliers occupant du personnel domestique (bonnes, femmes de ménage, etc.) doivent obligatoirement être affiliés à la Caisse des allocations familiales, quai Cavaignac à Cahors.

A la suite des notes communiquées les intéressés ont répondu avec empressement à ces appels ; toutefois, il reste encore des indisciplinés qui sont invités à se mettre en règle dans le plus bref délai.

Avant fin courant les sanctions leur seront appliquées et la liste sera envoyée à M. le Préfet du Lot.

Jeunesse du Quercy

Jeunes du Lot, voici une bonne nouvelle : le journal *Jeunesse... France,* contient, maintenant, une page régionale pour le Quercy. Ne manquez donc pas d'acheter *Jeunesse... France* qui va paraître le 1er et le 15 de chaque mois, au lieu du 8 et du 22 ; vous le trouverez chez les dépositaires de journaux, au siège de la délégation et même sur votre chemin, où il vous sera proposé par de jeunes vendeurs improvisés.

Achetez tous *Jeunesse... France* dès aujourd'hui ; la page régionale vous fera participer étroitement à la vie de votre petite patrie et contribuera à établir, entre vous tous, des liens qui se resserrant sans cesse vous permettront de réaliser l'union indispensable de la jeunesse pour le renouveau de la France.

Une autre nouvelle, maintenant, l'installation, sur un pilier de la Mairie de Cahors, d'un panneau destiné à servir de lien collectif entre la délégation et *tous* les jeunes ; il servira également aux Mouvements pour faire mieux connaître leurs activités.

Une dernière information, le changement d'heure de l'émission de Radio-Jeunesse : au lieu de 6 h. 55, prenez l'écoute aux postes de la radiodiffusion nationale tous les matins à 7 h. 20. Ne manquez pas d'écouter également à Radio-Toulouse chaque jour à 12 h. 20, l'émission régionale pour la Jeunesse qui vous tiendra au courant des manifestations, cérémonies, etc... de votre région.

En résumé, voici, chers Jeunes, trois consignes particulièrement agréables : écouter les émissions radiophoniques pour la Jeunesse ; lire le panneau de la Mairie ; acheter et faire lire *Jeunesse... France.*

AU CENTRE DE MERCUÈS

J'ai eu le privilège d'assister à la clôture du centre de civisme de Mercuès.

Un feu, par une nuit sereine, à la porte même du château. Un feu de camp, un feu de joie, peut-être plus, un feu hiératique. Je ne suis pas initié aux mystères des feux par quoi les jeunes célèbrent aujourd'hui les mérites et les vertus de la jeunesse, la peine et l'espérance des hommes, les malheurs et la grandeur exaltante de la patrie, ou plus simplement la joie d'être dix, la joie d'être cent, fraternellement unis autour d'un même foyer de pensées. Je parle du feu de Mercuès en spectateur, mais en spectateur attentif aux moindres mouvements de la flamme...

La flamme éclairait la façade ouest du château, les deux tours, une partie de la terrasse, les premiers arbres du parc. Et dans ce cadre admirable, elle animait merveilleusement les trente compagnons de la dernière décade de Mercuès : dix prêtres, dix officiers, dix instituteurs. Elle dansait avec eux en mêlant à leurs rondes des ombres démesurées. Elle dorait la malice de leurs propos et ajoutait à la fantaisie de leurs impromptus. Elle accompagnait leurs chansons. Ou elle brillait, flamme vigilante du souvenir, sur la place abandonnée. Péguy a été mis en musique par Jean Rivier qui conduit lui-même un chœur invisible :

Heureux ceux qui sont morts pour
[la terre charnelle...

Avant que la nuit ne tombe, M. le chanoine Roussel et M. Delbos, inspecteur d'académie, ont ramené les couleurs. Et maintenant, avant que le feu ne meure, tout le monde chante *la Marseillaise.* A certaines heures les gestes les plus simples sont extraordinairement émouvants ; et les mots, les pauvres mots usés, ont de surprenantes résonances.

Allons, enfants de la patrie...

Au cours de quatre sessions de dix jours le château de Mercuès a accueilli quelque cent cinquante jeunes hommes, très différents quant à la vocation et la tendance. Ils y ont vécu ensemble, je veux dire qu'ils ont couché dans le même dortoir, mangé à la même table, partagé les mêmes travaux et les mêmes jeux, sans autre souci que de se mieux connaître pour se mieux estimer. Je passe sur l'emploi du temps : le salut aux couleurs, les conférences et les débats d'idées, les travaux manuels, les séances d'hébertisme, les promenades en groupe et les joyeuses veillées. L'important n'est pas là. Il est à mes yeux dans le fait que des hommes déjà formés, et formés à des disciplines très différentes, se sont librement groupés en une communauté si solide, que toute différence a disparu. Car il était bien impossible de distinguer dans les groupes de Mercuès le prêtre, l'instituteur ou l'officier.

L'individualisme anarchique a depuis longtemps détruit en France non seulement le goût mais encore le sens de la communauté. On ne sentait plus dans notre malheureux pays cette chaleur humaine qui est à la vie des sociétés ce que la chaleur du sang est à la vie de l'homme. On se contentait trop volontiers de stériles formules grégaires ou de vains mots de solidarité. On tirait même vanité de haineux partis pris de classe !

Mercuès témoigne d'un renouvellement de la pensée et de la vie françaises. C'est une expérience qui vaut une preuve. Mais quelle expérience ? On a dit : c'est un centre de civisme. C'est bien mieux en réalité : c'est une école d'apprentissage de la communauté, une école d'apprentissage du prochain.

Toutes les leçons qu'on a essayé de tirer de Mercuès, à la lumière du feu en ce soir de clôture s'ordonnent autour de l'idée de communauté.

M. Delbos, qui partage avec M. Robert Gueugnier le mérite de cette initiative heureuse parla de la première rencontre des prêtres, des officiers et des instituteurs. Chacun devait garder l'originalité de sa personne, condition de toute communauté, mais chacun devait s'appuyer sur autrui en vue d'une réussite. Le dialogue s'engagea en faisant état des divergences : « *Je* suis ceci ; *tu* es cela ». Rapidement, plus rapidement même qu'on ne l'avait espéré, les stagiaires dirent : « *Nous* sommes ceci, cela. » La communauté de Mercuès était née spontanément, librement, sans le secours d'aucun mythe collectif, par le seul effet de la présence.

M. Gueugnier parlant au nom de la jeunesse, exalta l'esprit de Mercuès et engagea les stagiaires à faire école dès qu'ils seraient rentrés dans leurs villages. Il faut que le village soit uni autour du prêtre et de l'instituteur qui sont à la fois les maîtres de la jeunesse et les chefs spirituels de nos communes.

C'est ce même esprit de collaboration fraternelle et d'émulation généreuse, ce même esprit d'union pour le bien de tous, qu'exalta à son tour M. Pédelmas, président de la Légion et qu'il enrichit en l'étendant à la communauté nationale dont le Maréchal Pétain est le vivant symbole.

M. Bézagu, préfet du Lot, qui encouragea l'initiative de M. Delbos et contribua par son action personnelle au succès de Mercuès, s'approcha du feu pour conclure.

« Je parlerai, dit-il, jusqu'à ce que le feu s'éteigne. »

Une communauté de malheurs, une communauté d'espoirs ont rapproché les Français qui naguère se plaisaient dans la contradiction et la dispute. Mais ni le malheur actuel, ni l'espérance, ne peuvent lier durablement une communauté véritable. Il faut s'unir par d'autres liens. Il y a les liens de la civilisation méditerranéenne qui servit de thème général aux conférences de Mercuès. Il y a l'héritage qu'on a reçu indivis, un riche legs de souvenirs, les gloires communes dans le passé, les grandes choses faites ensemble et la volonté d'en faire encore. Il y a la terre, les quatre coins de terre, de la terre charnelle dont parlait Péguy. Il y a la terre et les morts. Il y a les petites choses qui sont de grandes choses par ce qu'elles contiennent d'humanité ou d'idéal, les humbles tâches quotidiennes, les paysages familiers...

« L'expérience de Mercuès, dit M. le Préfet, est réconfortante, car elle annonce la renaissance française. Dans quelque minutes, le feu que vous avez allumé ce soir ne brillera plus. Ce sera la nuit, la nuit du doute et de l'inquiétude, la nuit de l'effort tenace. Qu'importe ! puisque vous savez comme moi que bientôt, derrière ces collines, l'aube dissipera la nuit... »

Suivant le rite des feux, l'exhortation finale fut prononcée par le chef Raymond Barret, qui fut avec les autres chefs, un peu plus peut-être, l'animateur zèlé du Centre.

Je voudrais combler une lacune dans le propos des promoteurs de Mercuès, en soulignant leur propres mérites. Car cette réussite est aussi leur œuvre : ils l'ont parfaite. Je pense à la collaboration des autorités civiles, ecclésiastiques et militaires ; à l'attention vigilante de M. le préfet et de son chef de cabinet M. Lagrive ; au dévouement de l'inspecteur d'académie et de ses collaborateurs ; à l'activité souriante de M. le chanoine Roussel ; à l'amabilité familière de M. le colonel Baillet...

Les Français réconciliés par l'idée nationale ; la France retrouvée, aimée, servie, celle de Saint-Louis, de Bayard et de Descartes, une dans son infinie diversité... comprend-on vraiment ce que cela représente — aujourd'hui ?

Jh. MAUREILLE.

CAHORS

Notre Salon d'Automne

SALON de PEINTURE

Dans la belle salle du Conseil général de la Préfecture, un public nombreux a, une fois de plus, assisté au vernissage des œuvres d'artistes, peintres pour la plupart. Mais d'expression et de tempérament infiniment différents.

Du maître *Henri Martin*, — dont Cahors se flatte de posséder plusieurs vastes compositions — quelques belles toiles : des paysages expressifs dont l'éloge n'est plus à faire. Cet artiste tire de la technique du pointillisme, — mis si fort en vogue par Seurat et Signac il y a quelque cinquante ans — toutes les possibilités possibles. On perçoit les vibrations de l'atmosphère, dans ces coins pleins de lumière ou d'ombre. Notons entre autres belles réussites : « Le banc de pierre », « Saint-Cirq-Lapopie » et « Terrasse sous la neige ».

Des paysages encore, mais d'une tout autre facture de M. *Georges d'Espagnat*. Une indéfinissable brume baigne ses toiles d'une poésie floue et rêveuse. Une jolie palette : des verts vaporeux surtout. Ses « Arbres de Plaisance » font songer à certain paysage de Watteau, moëlleux et délicat.

M. *J. Martin-Ferrières*, toujours dans le paysage, obtient des effets de relief saisissants. Une belle maîtrise et un talent robuste nous ont valu un « Paysage d'avril dans le Lot » et deux « Port ».

De jolis dessins de certains coins de Cahors, pleins de charme désuet, sont dûs à la plume habile de M. *Perrichon*.

M. *Menot* dans son envoi s'essaie au futurisme, — à qui la décomposition des plans fut chère. Plus systématique que spontanée, un peu froide, son œuvre révèle une discordance entre le dessin de facture très sage et la composition de tendance moderne. On à peine à croire que ses « Danseurs » et une « Vue de Honfleur » soient jaillis de la même main et de la même âme. Ses bois de « Guerre » sont intéressants et bien composés. Des aquarelles, dont « Travaux à Pradines » parmi tant d'autres...

Mme *Valentine Prax* avec quatre toiles nous a émerveillés. Une profusion extraordinairement riche de couleurs rares et savoureuses, de tonalités chaudes ou délicates, au service d'éléments poétiques, parfois plus littéraires que picturaux : voilà ses natures mortes qui n'ont de mortes que le nom. Cette admirable artiste transpose des impressions courantes, sinon banales. Une main de fée a « recréé » les éléments de ses compositions. Ici tout est filtré par un tempérament original et sincère. Transposition et non imitation servile. Depuis la photographie en couleur, le peintre voit ses horizons s'élargir. Et c'est tant mieux...

M. *Bissières*, un des retardataires de l'expressionisme nous montre, entre autres œuvres, une « Synthèse du 14 juillet » intéressante et un peu morbide : un couple dans la nuit percée de lumières falotes s'isole de la foule. On les sent encore pleins des bruits et des rythmes de la journée. Atmosphère mélancolique d'une fête finissante.

Une « nature morte » à la Braque, une « Femme couchée » aux empâtements chauds et brutaux, marquent l'essentiel de son envoi original et curieux.

Boris Taslitzky expose des lavis et quelques toiles dont un petit « Portrait d'homme » surtout par sa transparence intelligente en font une belle réussite.

Nous avons eu la chance de trouver parmi les exposants le grand *Raoul Dufy*. Des toiles datées de 1900 font déjà pressentir sa manière nouvelle où tout est jailli et spontané. Il a le génie de la ligne sensible. Rien d'inutile dans ces charmantes aquarelles, récentes celles-là, aux coloris délicatement rehaussés d'un minimum d'effets linéaires : « Port » et « Marrakech ».

M. *Bach* a le souci de la vérité et une belle habileté technique. Témoin ses natures mortes et son « Troupeau de Bœufs ».

M. *Herviault* dont les magnifiques sanguines exposées récemment lors de « La France d'Outre-Mer », ont fait l'admiration de tous, a envoyé plusieurs belles toiles « Dahlias », « Fleurs », « Géraniums » qui sont des réussites dans leur genre. Il y est délicat et sensible.

M. *Kuss*, peintre de grande classe, se révèle portraitiste à l'œil aigu, et paysagiste personnel et habile. Une technique fluide et expressive : de la belle peinture ! Coloriste délicat et raffiné, tel « Le Lavoir ».

Mlle *Lévy-Engelmann* reprend avec bonheur la technique de la miniature sur toile. Petits chefs-d'œuvre de finesse expressive. Délicatesse charmante et rare maîtrise du pinceau.

Bref une intéressante exposition qui plaira à tous ceux pour qui l'art n'est pas un vain mot. Qui plaira à tous, parce qu'elle groupe des tempéraments diamétralement opposés, mais tous de grande valeur.

SPERANZA.

SEANCE DE MUSIQUE JEAN NOUYRIT

Une séance musicale de choix a été organisée dimanche par M. Jean Nouyrit, dans le cadre si sympathique de l'Ecole de musique.

On réentendit avec un plaisir visible Mme Haën qui tint durant tout le concert le piano et — infatigable — se produisit en soliste dans la magnifique *Sonate en si mineur* de Chopin.

M. Jean Nouyrit exécuta avec sensibilité et goût une *Mélodie* d'Alexandre Glazounow, ainsi que *la Sonate en ré* — pour piano et violoncelle — de Mendelssohn, œuvre généralement appréciée quoique trop développée et démodée.

Mlle Germaine Ganiayre émut l'auditoire recueilli en chantant, entre autres le *Noël des petits enfants qui n'ont plus de maison* de Claude Debussy, émouvante prière des petits sinistrés de l'autre guerre.

M. Lichnewsky, un violoniste de permier plan, qui allie la technique la plus aguerrie à un tempérament fougueux et ardent, enleva avec brio et maëstria l'immortelle *Sonate à Kreutzer* de Beethoven, ainsi que les étourdissants *Airs tziganes* de Sarasate qui clôturèrent, d'une façon fulgurante, cette réconfortante soirée, qui, espérons-le, ouvrira une série d'autres auditions de la même qualité.

Double-Dièze.

RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX COLIS FAMILIAUX

A partir du 15 octobre, sont autorisés :

1. Le colis familial d'un poids maximum de 50 kilos, sous forme de colis enregistrés ou de colis agricoles pouvant comporter les produits et les quantités ci-dessus ;

Légumes frais, à l'exclusion des pommes de terre : 50 kg.

Fruits frais et agrumes : 10 kg.

Avoine, maïs, orge, sarrazin : 1 kilo.

Abats de tripereie frais provenant de l'abatage familial : 1 kilo.

Poisson frais : 10 kg.

Conserves de fruits et de légumes : 5 kilos.

Conserves de poisson : 1 kilo.

Gibier : 5 kilos (ou une pièce quel qu'en soit le poids).

Volaille ou lapin : 3 kilos (ou une pièce quel qu'en soit le poids).

Œufs : deux douzaines.

Le transport de tous autres produits est formellement interdit.

Des vérifications seront faites et les colis non règlementaires seront interceptés.

Ces colis, qu'ils soient confiés à un transporteur public ou privé, devront porter de façon apparente l'étiquette-adresse de l'expéditeur, attestant qu'il est un producteur et toutes précisions très complètes du destinataire (profession ou qualité) permettant de vérifier que les produits sont exclusivement destinés à la consommation familiale.

En outre, l'étiquette-adresse devra comporter la liste des produits et des quantités qui constituent le colis.

En outre, le colis à main de denrées destinées à la consommation familiale qu'un voyageur peut transporter lui-même individuellement (en voiture, en train, à bicyclette, à pied) est autorisé. Ce colis doit correspondre aux mêmes conditions de poids et de composition que le précédent. Il peut, en outre, comporter 10 kilos de pommes de pommes de terre, sans aucune attestation, ni autorisation.

BLES DE SEMENCE SELECTIONNES

Livrables immédiatement

P. LAMBERT, à CAHORS

T. 90. — *Près Place Rousseau*

CHRONIQUE AÉRONAUTIQUE

Les cours de modèles réduits s'organisent dans les établissements scolaires, dans le cadre de l'éducation générale et des sports avec l'autorisation de M. le Recteur de l'Académie de Toulouse.

Nous remercions particulièrement M. Raynaud, professeur d'éducation générale au lycée, M. Bosc professeur à l'école Saint-Gabriel ainsi que Mme Delbouis, professeur au lycée Clément-Marot d'avoir bien voulu accepter de diriger les sections dans leurs établissements respectifs.

Nous informons les parents que deux principes guident l'Aréo-Club du Quercy dans cette organisation.

Le premier est de n'empiéter aucunement sur les programmes scolaires ni de les surcharger ; le second de n'apporter aucun trouble dans la discipline des établissements les enfants restant sous la surveillance disciplinaire de leurs maîtres habituels.

Prochains cours pour la période du 14 au 21, au centre local, 14 rue Wilson à 21 heures :

3e leçon de mécanique par M. Galtié ; 3e leçon d'aérodynamique par M. Combes.

REUNION DE PROPAGANDE

Nous rappelons aux Cadurciens, aux légionnaires et aux jeunes que la grande réunion de propagande organisée par le Comité de la propagande sociale du Maréchal aura lieu vendredi à 21 heures, au Théâtre municipal avec le concours de M. Raoul Bérenguier, M. le chanoine Saurel, conseiller national et M. Louis Michaud, délégué régional.

Les places pour les directeurs et chefs de services seront réservées au balcon du 1er étage.

Association des Alsaciens-Lorrains

Le délégué départemental à la propagande nous communique : « Vous êtes invité ainsi que les ad- « hérents de votre mouvement à « assister à la grande réunion de « propagande sociale du Maréchal, « sous la présidence effective de « M. le préfet du Lot qui aura lieu « le vendredi 17 octobre à 21 heu- « res au Théâtre municipal de « Cahors ».

Nous invitons instamment nos compatriotes à y assister. — *Le Comité.*

SAVON. Contre vos tickets, exigez la poudre de savon « **PONIX** », fabriquée par les Savonneries de l'Ancre, **L.-X. ROUARD,** à Marseille votre savon habituel.

Les Sports

RUGBY

Union sportive Montalbanaise (1) *contre Stade Cadurcien* (1). — Nous rappelons aux amateurs de l'ovale que c'est dimanche 19 octobre que l'Union sportive Montalbanaise, au grand complet, viendra donner la réplique aux rugbymen Cadurciens.

Montauban vient de se signaler par une retentissante victoire remportée dimanche dernier sur le Sporting Club Mazamétain par le score élogieux de 34 à 6. Nos joueurs petit à petit se mettent en forme, les avants mobiles et bien en souffle enlevés supérieurement par leur capitaine. Puharé constituent un solide groupement ; en lignes arrières progrès très sensibles où les deux centres sont déjà en grande forme. Donc belle partie en perspective pour dimanche prochain.

A SOUILLAC.

Rugby. Une belle victoire. — Union sportive Souillaguaise 1 bat C.A. Sarlat (1) par 49 points (13 essais, 1 drop, 3 buts) à 5 (1 essai, 1 but). Nette supériorité de l'équipe souillaguaise quoique privée des services de Peyronnet d'Augey et Robert.

Souillac possède une équipe d'un niveau supérieur à toutes celles rencontrées jusqu'à ce jour.

L'équipe de Sarlat comprend de vieux joueurs et pratique un jeu ouvert. Celle de Souillac n'est pas encore au point et il y a encore de nombreuses maladresses et un manque de cohésion entre les lignes d'avants et arrières.

Nous avons assisté à une très belle partie quoique à certain moment elle fut confuse. Ce qu'il manque surtout à Souillac c'est un butteur. Le trouverons-nous ? ? ?

Parmi les meilleurs, Paucher, Jouclas, Demurel, Baup, Léry, Thihauet et le jeune Labernaudie qui n'a que 15 ans et qui fut une révélation. Dimanche prochain l'U.S.S. rendra visite au C.A. Sarladais à Sarlat beau match en perspective.

FOOT-BALL ASSOCIATION

A MONTCUQ.

Sports athlétiques montcuquois. — Jeunes Cadourques I battent S.A.M. I par 3 buts à 2. Très belle partie disputée avec ardeur jusqu'au coup de sifflet final. Pour son deuxième match le S.A.M. montra assez de cohésion et dans l'ensemble fit bonne impression. Les deux buts qu'il marqua sur corner furent applaudis par un nombreux public.

L'équipe II des J.C. triompha aisément par 6 buts à 0 des espoirs du S.A.M. Certains jeunes sont à suivre et à encourager.

Dimanche 19 octobre, sur le terrain de la gare, le S.A.M. recevra les équipes de Miramont-du-Quercy.

A SOUILLAC.

— U.S. Souillac 1 bat les Quatre-Routes olympique 1 par 4 buts à 1. Partie décousue, où les joueurs des Quatre-Routes cherchèrent à tout moment la bagarre — ce qui devait être signalé à la ligue du Midi.

Pierre TREMOLLIERES

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

a ouvert son cabinet de consultations, à Cahors, 7, rue Nationale (1er étage).

Tous les jours, de 9 à 12 h., de 14 à 18 h. ET SUR RENDEZ-VOUS. Tél. 461.

RAMASSAGE DES METAUX NON-FERREUX

Vous n'avez plus que deux jours pour faire votre devoir !

La mobilisation des métaux non ferreux doit se terminer le *18 octobre*.

Il est indispensable qu'au cours de ces derniers jours, chaque Français fasse son devoir en déposant à la Mairie de sa résidence les objets en cuivre, laiton, bronze, plomb et étain, dont il peut se séparer sans gros inconvénients.

Ils lui seront payés à des prix rémunérateurs déjà indiqués à maintes reprises (plomb, 6 fr. le kilog, cuivre et alliages : 30 fr. le kilog. Etain et nickel : 75 fr. le kilog, pièces démonétisées de 5 centimes en maillechort : 32 fr. 50 le kilog, pièces démonétisées de 5 centimes en cupro-nikel : 41 fr. 25 le kilog ; pièces démonétisées de 0 fr. 10 et 0 fr. 05 en bronze : 30 fr. le kilog).

Renseignements pris auprès de la circonscription des Industries de la Mécanique, 76 boulevard de Strasbourg à Toulouse, c'est une question vitale pour l'industrie et l'agriculture française.

Jusqu'à ce jour, l'industrie et, en particulier l'industrie chimique, qui fournit à l'agriculture les engrais, les sulfates de cuivre et l'arséniate de plomb, a vécu sur ses stocks

Ces stocks sont épuisés et ne peuvent plus être renouvelés par importation.

Il faut absolument trouver dans bref délai, 80.000 tonnes de métaux non ferreux.

Cette quantité énorme à première vue ne représente que 2 kg. par habitant. Elle n'est donc pas introuvable si chacun met de la bonne volonté.

Pour inciter les agriculteurs, premiers intéressés de cette mobilisation, il vient d'être décid que chaque agriculteur qui aura versé à la récupération des métaux cuivreux recevra, en plus de la répartition normale, 1 kilog de sulfate de cuivre par kilog de métal cuivreux versé sur présentation de son certificat de dépôt.

Cette décision rassurera sans doute ceux qui, malgré les affirmations officielles, croient encore que la mobilisation des métaux non ferreux n'est pas destinée à l'industrie française.

Femme bien portante ménage heureux

Gardez, Madame, votre santé, votre jeunesse et cette bonne humeur dont dépend la joie de votre foyer, en prenant des Gouttes Floride. Vous ignorerez les misères dont souffrent tant de femmes (irrégularités et douleurs, nervosité, maux de tête, troubles circulatoires, varices). Vous aurez une jeunesse heureuse et vous traverserez sans accidents la difficile période de l'âge critique. 12 fr. 25 le flacon. Ttes Phies.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Albas

Nos compatriotes. — Notre distingué et sympathique compatriote, M. l'abbé Tulet, curé d'Arcambal, vient d'être nommé aumônier des lycées de Cahors. Ses nombreux amis d'Albas sont heureux de l'en complimenter et de le voir revenir dans ce lycée Gambetta où son père fit une grande partie de sa carrière comme sous-économe.

M. l'abbé Tulet fut d'ailleurs un des brillants élèves de l'établissements et conquit ensuite aisément à la faculté des lettres de Toulouse sa licence ès-lettres d'enseignement Sa vocation l'ayant aiguillé vers le séminaire de Cahors, il en sortit comme on pense avec une érudition des plus nourries et l'on sait avec quel talent d'orateur, il s'est déjà manifesté dans la chaire de la cathédrale diocésaine.

Les lycées de Cahors recrutent un aumônier de qualité ; nous en sommes d'autant plus heureux que la commune d'Albas, une fois de plus, se trouve à l'honneur dans la grande famille universitaire où elle a déjà donné tant de brillants sujets. — E. L.

Bélaye

Suicide. — Samedi 11 octobre, la gendarmerie de Luzech était prévenue que le nommé Diébold Charles, âgé de 40 ans, originaire de l'Alsace, propriétaire à La Beille, commune de Bélaye, s'était donné la mort en se tuant d'un coup de fusil de chasse.

Depuis sa démobilisation, M. Diébold était atteint de neurasthénie aiguë. Il avait maintes fois manifesté l'intention d'en finir avec la vie.

M. Diébold, qui était très estimé de la population, laisse une veuve et une fillette de 12 ans.

Puy-l'Evêque

Avancement. — Nous apprenons avec plaisir que M. Rességuier Louis, notre très sympathique percepteur figure au tableau d'avancement pour la 1re classe, 2e échelon. Nous lui adressons nos bien cordiales félicitations.

Publication de mariage. — Entre M. Bourneix Jean-Baptiste, capitaine en retraite et Mme Manieu Marie, dite Marcelle, tailleuse, domiciliée à Puy-l'Evêque. Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

ELEVEURS — NEGOCIANTS

Pour la fourniture de vos aliments Elevage et Engraissement sous contrats, demandez les produits **MAGDA des Etablissements VIALARS.**

Vendeur Grossiste régional : P. LAMBERT, à Cahors. T. 90

Facilité de livraison à domicile

Logement en sacs papier

Renseignements sur demande

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Figeac

Hôteliers, restaurateurs et limonadiers. — Le président du Syndicat départemental sera à Figeac, dimanche 19 octobre pour y présider à 10 heures à la mairie, une réunion à laquelle sont priés d'assister les hôteliers, restaurateurs et limonadiers de Figeac et de la région.

Vol de bois et arrestation. — La police municipale a procédé à l'arrestation d'un Algérien, nommé Ahmed, pour vol de bois commis pendant la nuit, au préjudice de la Société nationale des chemins de fer. Ahmed a été dirigé sur la maison d'arrêt de Cahors, par la gendarmerie.

Quand on a le sang à la tête

C'est un symptôme pénible et qui a tendance à s'aggraver après les repas, au froid, sous le coup d'un effort physique ou cérébral. Il faut, sans retard, avoir recours aux Sels Largan qui amènent une diminution de la tension artérielle, favorisent la circulation, chassent le sang de la tête. Un flacon de Sels Largan vaut 9 fr. 05 et permet de faire soi-même un litre de solution pour 16 jours de traitement. Ttes Phies.

Saint-Céré

Journée des prisonniers à Saint-Céré. — La Légion des jeunes combattants organise le dimanche 19 octobre en matinée et soirée, au Foyer Municipal, une grande manifestation artistique avec le concours de l'Union chorale, au bénéfice exclusif des prisonniers de notre commune.

Le programme complet de la manifestation sera porté à la connaissance de la population par voie de presse et d'affiches. Retenez bien la date du 19 octobre.

Pas besoin de vin !

Le vin n'est pas indispensable pour préparer la Quintonine. Si vous êtes affaibli, pâle, amaigri, sans entrain, prenez avant les repas une cuillerée à café de Quintonine dans un demi-verre d'eau (gazeuse ou non), dans du cidre, de la limonade, de la frênette, ou n'importe quelle autre boisson de table. Prise de cette façon, la Quintonine est tout aussi fortifiante et encore plus économique. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors : 5 fr. 85.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Thédirac

Mort du maire de Thédirac. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Martin Brugalières, maire de Thédirac, décédé à l'âge de 69 ans.

M. Brugalières, retraité du Métropolitain, était venu se retirer dans son pays natal, il y a une dizaine d'années.

Sa mort a provoqué une vive émotion dans notre commune et dans la région où il ne comptait que des sympathies.

Nous adressons à Mme Brugalières, à tous les parents nos sincères condoléances.

Saint-Germain-du-Bel-Air

Pour nos prisonniers. — C'est dimanche, 19 octobre, qu'aura lieu à 14 h. 30 à la salle des fêtes de St-Germain la première représentation donnée sous les auspices de la Croix-Rouge, au profit exclusif de l'œuvre des colis aux prisonniers. Au cours de cette représentation, à laquelle participent toutes les jeunes filles de la localité et qui comporte un spectacle de choix en tant que ballets, saynètes, etc... le public pourra entendre et applaudir, dans un répertoire aussi choisi que varié, le célèbre accordéoniste J. Sicco, lauréat des grands concours internationaux et mondiaux d'accordéon, division d'honneur, soliste de Radio Luxembourg, qui a bien voulu accepter de rehausser, bénévolement, de son talent la fête organisée par le Comité de la Croix-Rouge de St-Germain en faveur de nos chers prisonniers.

Deux autres représentations auront lieu, le samedi 25 et le dimanche 26 octobre en soirée à 20 h. 30.

Naissance. — C'est avec plaisir que nous apprenons la naissance d'un superbe garçon prénommé Jean-Claude chez les époux Constant, charcutier. Toutes nos félicitations à l'heureux papa, nos meilleurs vœux de santé à la maman et prospérité au nouveau-né.

Souillac

Caisse des écoles. — Dans une de ses dernières réunions le conseil municipal a décidé de créer une caisse des écoles. Une première réunion a eu lieu mardi dernier sous la présidence de M. André Bizac maire. Le capitaine Fumat a été désigné secrétaire général et M. Billetat trésorier. Membres MM. Gauchet, Jariges. Le financement de la caisse sera fait avec les dons des personnes généreuses qui auront à cœur d'aider les enfants des parents nécessiteux. M. Bizac, maire a tenu à être le premier membre fondateur et a remis à cet effet au trésorier la somme de 500 francs. Nous espérons que ce geste sera imité par beaucoup d'autres personnes.

Rugby. Une belle victoire. — Lire à la rubrique « Sports ».

Foot-ball Association. — Lire à la chronique « Sports ».

REMERCIEMENTS

Madame Vve Rougé et ses enfants très sensibles aux nombreux témoignages de sympathie manisfestés à leur endroit à l'occasion de leur récent deuil s'excusent de ne pouvoir manifester à chacun tous leurs remerciements et prient leurs amis de trouver ici l'expression de toute leur reconnaissance.

REMERCIEMENTS

Madame Pierre DELFOUR; Monsieur et Madame Germain DELFOUR, Contrôleur des P.T.T. à Paris ; Monsieur et Madame Paul ESTÉVÉ et leurs enfants. Les familles Louis DELFOUR, CASSAN, MERCADIÉ, CHABAL, FOURÈS, SERVAN à Luzech et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur J.-P. DELFOUR

Horticulteur

« **Victor SARRAMON et Cie** »

Société à responsabilité limitée au capital de 500.000 francs

5, *rue de la Pomme, Toulouse*

Succursale à Cahors

4, place du Marché

ERRATUM

Dans l'insertion parue dans le *Journal du Lot* en date du 25 septembre, il faut lire :

Le Gérant : V. SARRAMON.

et non le Gérant : H. SARRAMON.

Le Gérant : V. SARRAMON.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

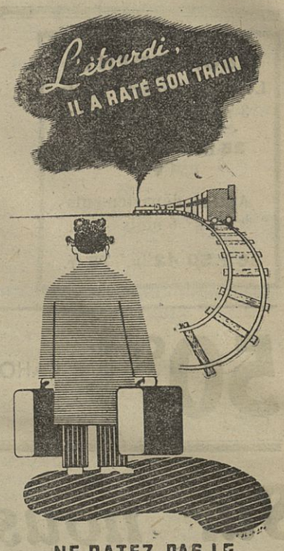

NE RATEZ PAS LE PROCHAIN TIRAGE

LOTERIE NATIONALE

PETITES ANNONCES

ACHATS de BOUTEILLES

Eaux Minérales, Bordelaises

Litres non gravés

Bourgogne et Champagne

1 fr. 50 pièce

A. FARGE, 6, avenue de la Gare

CAHORS. — Téléphone 43

Enlèvement à domicile suivant quantité

CULTIVEZ des champignons dans une cave, cour, réduit ou jardin, vous gagnerez 15.000 fr. par an. Brochure explicative, 1 fr. timbre. D. G. Janot, à Mérignac (Hte-Vienne).

ON DEMANDE **femme de ménage,** avec références pour une partie de la journée. S'adresser : Bureau du Journal.

IL A ETE PERDU samedi, sur le Boulevard une **alliance en or.** Prière de la rapporter au Bureau du Journal. Forte récompense.

PERSONNE certain âge connaissant service et de préférence capable petit travail de comptabilité est demandée pour place peu fatigante. Ecrire E. 23.144, Agence Havas, Toulouse.

ON DEMANDE un **apprenti cuisinier** présenté par ses parents. S'adresser : Hôtel de l'Europe, Cahors.

RÉFUGIÉ avec sa sœur cherche à louer terrain, 500 à 1.000 m², avec 2 chambres garnies chez cultivateur. S'adres. au Bureau du Journal.

Maître Jean FABRE

Notaire à Cahors

Suivant acte reçu par Maître Jean FABRE, notaire à Cahors (Lot), le trois octobre mil neuf cent quarante et un, enregistré à Cahors (A. C.), le 8 octobre 1941, Volume 782, Folio 96, numéro 723.

Monsieur Louis-Théophile BOUZOU, boulanger, et Madame Anne-Marie LUGAN, son épouse, demeurant ensemble à Cahors, 27, rue Labarre,

Ont vendu à : Monsieur Gabriel-Jean-Lucien ESCAUT, gérant de l'Epargne, et Madame Emma-Marie-Lucie-Renée BREL, son épouse, demeurant ensemble à Cahors, 40, rue Labarre,

Un fonds de commerce de boulangerie exploité à Cahors, rue Labarre, numéro 27, comprenant le nom commercial, la clientèle, et l'achalandage y attachés, le droit au bail des locaux ou s'exploite le dit fonds et le matériel servant à l'exploitation.

L'entrée en jouissance a été fixée au premier novembre mil neuf cent quarante et un.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues à peine de forclusion dans les vingt jours de l'insertion qui renouvellera la présente en l'étude de Maître FABRE, notaire, 2, rue Jean-François-Caviole, ou domicile a été élu par les parties à cet effet.

Pour première insertion.

Jean FABRE.

ETUDE de Maître L. DARNIS

Docteur en Droit

Notaire à Saint-Céré (Lot)

Suivant acte reçu par Maître DARNIS, notaire à Saint-Céré, le vingt-deux septembre mil neuf cent quarante et un, enregistré à Saint-Céré le vingt-sept septembre mil neuf cent quarante et un, folio 18, numéro 100, par Monsieur le Receveur qui a perçu les droits, les époux Alfred VENELLE et Madeleine PRADEL, demeurant à Soulhol, commune de Saint-Céré, ont vendu à Monsieur Robert RUSCASSIE, négociant, demeurant à Gramat, le fonds de commerce de carderie et filature qu'ils exploitent audit lieu de Soulhol, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, la licence d'exploitation, le matériel et les machines en dépendant.

La publication de cette vente a été faite au *Bulletin officiel des ventes de fonds de commerce*, numéro du quinze octobre mil neuf cent quarante et un.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites à peine de forclusion, dans les vingt jours de la présente insertion et seront reçues à Saint-Céré, en l'étude de Maître DARNIS, notaire, où domicile a été élu à cet effet.

La présente insertion est faite en renouvellement de celle parue en ce Journal le deux octobre mil neuf cent quarante et un.

Pour deuxième insertion.

L. DARNIS, Notaire.

DANS L'OMBRE DU SOUPÇON

d'après l'anglais

par LOUIS D'ARVERS

N° 14

La femme de chambre annoncée était gentille et prévenante. Elle parlait d'une voix douce avec l'accent très caractérisé des Suissesses.

Tout, autour de la jeune femme était pour la charmer. Elle se laissait aller, à l'enivrement de l'heure sans penser...

Mais dès qu'elle se fut étendue dans le grand lit aux draps de fine toile endentellée, toutes lumières éteintes, ses préoccupations l'assaillirent de nouveau et elle ne put s'endormir. Quand elle eut enfin trouvé le sommeil ce fut pour tomber dans un cauchemar affreux où elle se voyait en prison, puis condamnée et marchant au supplice au travers d'une foule haineuse et menaçante.

Elle s'éveilla tard dans la matinée presque aussi fatiguée que la veille en se couchant. Son premier regard tomba sur la gentille femme de chambre à la voix douce qui l'avait entourée de soins le soir précédent. Un bon feu de bois brillait dans la cheminée en dépit du chauffage central et le plafond était éclairé électriquement car la fenêtre ouvrait sur une journée terne qui annonçait le brouillard.

L'horreur de son rêve rendait plus délicieux encore ce réveil.

Elle ressentait encore une légère migraine mais un excellent thé en eut vite raison.

La petite Suissesse s'affairait en préparatifs.

Elle étalait sur un fauteuil un tailleur de bonne coupe et tous les accessoires nécessaires à l'équipement d'une femme du monde.

— Combien triste, pour Madame, d'avoir perdu tous ses bagages fit-elle gentiment pitoyable.

Kate tressaillit, et la regarda profondément, se demandant ce qu'elle voulait dire et ce qu'elle pouvait supposer ?

— Après tout, concluait la blonde jeune fille, l'essentiel est que Madame ait pu être sauvée... tant de gens ont été noyés...

— Noyés... se répéta Kate en elle, que diable peut-elle vouloir dire ?

Elle ne devait pas avoir à chercher bien longtemps. Selon sa promesse M. Steel lui faisait porter sa carte et demandait à quelle heure elle pourrait le recevoir.

— Est-il ici ? s'inquiéta vivement Kate.

— Non Madame, mais le domestique qui a porté sa carte attend la réponse de Madame... il y a quelque chose d'écrit au dos de la carte.

Kate lut la phrase banale et comprit la délicatesse de son nouvel ami, envoyant la carte sans enveloppe afin de mieux témoigner aux yeux des domestiques, de la nature de leurs amicales et irréprochables relations.

— Qu'on dise à M. Steel que je le recevrai dans un quart d'heure fit Kate ne pouvant pas attendre plus longtemps sans avoir la « clé » du songe invraisemblable qu'elle vivait depuis la veille.

VII

PROPOSITION INATTENDUE

Après s'être enquis de la santé de Kate avec autant de naturel que s'il l'avait quitté la veille dans les circonstances les plus normales, Steel avança une chaise en face d'elle et tout de suite émit une idée sous la forme d'un axiome :

— Le meilleur moyen de dissimuler sa propre identité chère Madame, c'est d'en avoir une autre.

Il avait déposé sur la table à côté de son chapeau et de ses gants, une quantité de journaux propres à laisser supposer qu'il partait pour un voyage de longue durée. En réalité c'étaient tous les journaux du dimanche qui relataient l'affaire Kate Méchin et qu'il apportait à celle-ci, en même temps qu'une botte de roses.

Kate, qui s'était enfoncée dans une moelleuse bergère, soutenait le regard un peu anxieux de son visiteur, fixé sur elle avec cette finesse de pénétration qu'elle avait remarquée la veille.

Elle dissimula la gêne que lui causait cette recherche attentive de ce qu'elle pouvait éprouver en cachant son visage dans les roses qui lui étaient offertes.

— Je devine très bien ce que vous pensez, poursuivit Steel. Vous allez me dire que vous ne désirez nullement changer d'identité, ni dissimuler la vôtre — pour si peu de temps que cela soit, — et que j'ai abusé de votre faiblesse hier soir, pour prendre une responsabilité que vous me reprochez. C'est bien cela n'est-ce pas ?

« Ne croyez pas que je ne puisse vous comprendre, reprit-il pour lui donner le temps d'approuver. Mais je pense que vous me pardonnerez quand vous aurez lu les journaux.

Du doigt il désignait l'imposant paquet qu'il avait apporté.

— Ils parlent beaucoup de moi ? demanda Kate reprise d'appréhension en pensant à la veille.

— Tous sans exception, vous consacrent leur article de tête. Mais ils peuvent attendre... Je préférerais même que vous ne les lisiez pas du tout ?

— Est-ce pour cela que vous les avez apportés tous ?

La raillerie lui avait échappé malgré elle. Il ne parut pas en faire cas.

— Un seul, eût suffi, en effet, dit-il, mais je les ai apportés dans un autre but, pour lequel le nombre était nécessaire. Je disais donc, reprit-il, comme s'il jugeait ce sujet-là déjà épuisé, que la meilleure manière de dissimuler sa propre identité est d'en prendre une autre, pourvu que la seconde soit de même classe que la première. Nous laisserons, pour un moment, si vous le permettez, la question de mon ingérence en vos affaires sans votre approbation, et nous supposerons un instant, pour simplifier les choses, que j'étais autorisé par vous à faire à ce que j'ai fait.

— Mais...

— Permettez, fit-il, l'interrompant du geste. Toute la semaine passée les journaux étaient littéralement pleins de votre jugement. Vendredi vous êtes passée au second plan : Le transatlantique qui fait le service entre le cap Horn et l'Angleterre avait fait naufrage en vue des côtes du Finistère.

— Il y a eu des noyés ! interrompit Kate haletante, se souvenant de la bizarre réflexion de sa femme de chambre quelques instants plus tôt et commençant à comprendre où son visiteur allait en venir.

(à suivre.)